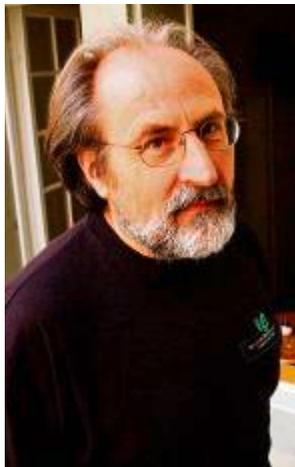


Pas de manif pendant la messe

THURGOVIE. Le Tribunal fédéral a rejeté une plainte du protecteur des animaux Erwin Kessler. Le militant avait recouru contre une décision de la commune de Sirmach, qui lui avait interdit de protester pendant la messe du village contre un élevage de lapins, en 2013. Kessler veut porter l'affaire devant la Cour européenne des droits de l'homme.



L'animaliste Erwin Kessler avait passé outre l'interdiction. -KEY